



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/pays-de-landerneau-daoulas-passage>

Pays de Landerneau-Daoulas - Passage à l'intercommunalité pour l'assainissement

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2010

OIEau

La décision de transférer la compétence d'un service d'eau ou d'assainissement à un EPCI doit être appréhendée avec soin par les Elus : niveau de service offert, choix des investissements et politique tarifaire ...

Le Pays de Landerneau-Daoulas, regroupant 23 Communes, a mandaté le groupement Aeteq/OIEau/Eau et Industrie pour l'aider à définir son futur service d'assainissement collectif des eaux usées et pour identifier les difficultés à surmonter à l'occasion de son instauration.

L'étude comporte :

- un recensement des systèmes d'assainissement existants,
- une analyse financière rétrospective de chaque service,
- l'examen de l'organisation et des moyens des services techniques et administratifs des Communes membres,
- une évaluation technique et financière des installations à créer pour les dix à quinze prochaines années,
- le dimensionnement des moyens humains et matériels du futur service,
- une analyse financière prospective permettant d'instaurer plusieurs scénarii de tarif unique de la redevance.

Les ajustements finaux et les simulations financières seront présentés au cours du 1er semestre 2011 afin de permettre aux Elus de faire le choix ou non du transfert de compétence.